

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR DU PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	25	25 + 2 pouvoirs

Date de convocation 26 novembre 2020

Date d'affichage du compte rendu 16 décembre 2020
--

L'an deux mille vingt, le deux Décembre à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle Salle des Fêtes de Vigneulles, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, Président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Murielle COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Sabrina VAUDEVILLE.**

Absents excusés : **Dominique GEORGE** remplacé par **Sabrina VAUDEVILLE, Jonathan KURKIENCY, Bruno MINUTIELLO** remplacé par **Francine GARNIER, Christophe SONREL, René WAGNER** remplacé par **Didier BOURDON.**

Procurations : **Jacques LAMBLIN** donne procuration à **Catherine PAILLARD, Laure VOURION** donne procuration à **Jocelyne CAREL.**

Voix consultatives : Mme LEHE Sophie, excusée et M. RICHARD Claude, présent.

Madame Linda KWIECIEN a été nommée secrétaire de séance

N° de délibération : 2020_051

Objet : Mobilité : Principe de sollicitation subventions programme Alvéole

Grâce au mécanisme des Certificats d'Economies d'Energie, le programme Alvéole (*Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Econome en énergie*) a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisations à l'écomobilité. Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'accompagnement de **18 500 usagers.**

Par ailleurs, suite au confinement, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 20 millions d'euros pour encourager la pratique du vélo par les Français : le Coup de Pouce Vélo.

Le Coup de Pouce Vélo s'intègre au dispositif du programme Alvéole. Il est valable du 11 mai 2020 à décembre 2020 et permet notamment le financement de stationnement temporaire de vélos.

Présentation synthétique de soutiens Alvéole pour les stationnements vélo :

	Alvéole classique
Type de stationnement éligibles	<ul style="list-style-type: none">· supports d'attache dans un local <u>couvert, sécurisé et existant</u>.· supports d'attache vélos libres <u>sécurisés et couverts</u> en extérieur· abris pré-construis, autoportants, sécurisés et installés en extérieur

Dates clés	<ul style="list-style-type: none">· Commandes engagées après le 09/02/2019· La date limite pour recevoir le dossier et les factures conformes est le 14 mai 2021.· Le programme se termine le 31 décembre 2021, date butoir.
Financement	<p>Les abris vélos, les attaches et la pose sont financés à hauteur de 60% de l'investissement hors taxe (HT).</p> <p>Ce financement est plafonné en fonction du type d'abri choisi et du nombre d'emplacements de stationnement dans l'abri :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour un abri de type consigne sécurisée, le plafond est de 2000€ HT par emplacement,- Pour des attaches libres d'accès et couvertes en extérieur, le plafond est de 700€ HT par emplacement,- Pour des attaches dans un local existant, le plafond est de 200€ HT par emplacement.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, après avis favorable du bureau le comité du Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président, à solliciter le programme ALVEOLE dans le cadre d'actions qui pourraient être financé par ce dernier ;

- **DIT** que les crédits seront inscrits dans les budgets primitifs 2021 et suivants du budget annexe transport - mobilité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le président, Philippe DANIEL